

Sommes-nous entrés dans le « capitalisme cognitif » ?

Michel Husson

Critique communiste n°169-170, été-automne 2003

Les transformations du capitalisme sont une invitation permanente à renouveler son analyse théorique. Cet article examine le courant qui présente le « capitalisme cognitif » comme une nouvelle forme historique de capitalisme, succédant au capitalisme marchand et au capitalisme industriel. Yann Moulier Boutang¹ a synthétisé cette position de la manière la plus claire : « La thèse défendue ici sera celle d'une nouvelle "grande transformation" (pour reprendre l'expression de Karl Polanyi) de l'économie et donc de l'économie politique (...) Certes, ce n'est pas une rupture dans le mode de production car nous sommes toujours dans le capitalisme, mais les composantes de ce dernier sont aussi renouvelées que celles du capitalisme industriel ont pu l'être par rapport au capitalisme marchand (en particulier dans le statut du travail dépendant qui passe du second servage et esclavage au salariat libre). Pour désigner la métamorphose en cours nous recourons à la notion de *capitalisme cognitif* comme troisième espèce de capitalisme. »

Capitalisme cognitif et capitalisme réel

Le vecteur de cette grande mutation est la « révolution des NTIC » (nouvelles technologies de l'information et de la communication) dont les principales caractéristiques peuvent être ainsi résumées² :

- rôle croissant de l'immatériel, « virtualisation » de l'économie ;
- rôle de l'information et d'Internet
- captation par l'entreprise et le marché de l'innovation sociale ;
- rôle des NTIC (nouvelles technologies de l'information et de la communication) ;
- invalidation du modèle classique (« smithien ») de division du travail ;
- rétroaction entre consommation et production ;
- dissolution des lignes de partages entre capital et travail homogène ou entre qualifiés et non qualifiés ;
- montée de la société de réseau ;
- déclin du paradigme « énergétique et entropique » dans la production de richesses ;
- rôle dominant des économies d'apprentissage dans la concurrence ;
- importance des savoirs implicites non codifiables et irréductibles à du machinisme ;
- globalisation de la performance ;
- spécificité du bien information quant à son usage et à son appropriabilité ;
- généralisation du phénomène d'externalités.

Cet assemblage hétéroclite correspond à des processus que l'on peut pour la plupart repérer aujourd'hui. Mais l'ensemble de ces tendances définit-il un nouveau paradigme cohérent ? Ces nouvelles formes d'organisation vont-elles devenir hégémoniques, ou s'agit-il de transformations qui s'articulent avec des formes plus classiques de mise au travail ?

<http://pinguet.free.fr/mouboutan2002.pdf>

Pour éclairer ces questions, le mieux est de commencer par l'organisation du travail. On ne décèle à ce niveau aucune tendance d'une montée en puissance du modèle cognitif suffisante pour supplanter le modèle actuellement dominant, que l'on peut qualifier de néo-

¹ Yann Moulier Boutang, « [Nouvelles frontières de l'économie politique du capitalisme cognitif](#) », *éc/artS* n°3, 2002.

² On reprend ici la présentation de Moulier Boutang, déjà citée.

taylorien. On assiste au contraire à une articulation entre ces deux modèles. Cette question ne date pas d'aujourd'hui. Il y a au bas mot dix ans que l'on discute cette thématique d'un nouveau modèle de travail, qu'on baptisait « toyotisme » : on évoquait alors la polyvalence et l'implication des travailleurs comme sources nouvelles de productivité et de qualité. Il y dix ans aussi que Lazzarato et Negri³ répondaient de manière très rhétorique à ce type d'objection : « La première objection met en avant le fait que le travail de type ancien est encore très important dans nos sociétés. La seconde insiste sur le fait que c'est seulement dans les zones, à travers le monde, où la dialectique capitaliste a produit ses fruits ultimes que le travail sous la forme du *general intellect* tend à devenir hégémonique. Le caractère tout à fait exact de ces objections ne peut en rien nier ou sous-évaluer la puissance de l'évolution. Si le passage à l'hégémonie du nouveau type de travail, travail révolutionnaire et constituant, n'apparaît que comme tendance, et si la mise en évidence d'une tendance ne doit pas être confondue avec l'analyse d'ensemble, par contre une analyse d'ensemble ne vaut qu'en tant qu'elle est éclairée par la tendance qui préside à l'évolution ».

Tout cela est bel et beau mais cette tendance à l'hégémonie est devenue, par un tour de passe-passe, réalisation de l'hégémonie. Carlo Vercellone⁴ parle d'une « nouvelle figure hégémonique du travail, marquée par son caractère de plus en plus intellectuel et immatériel ». La réalité est toute différente et les transformations technologiques sont mises à profit pour mieux contrôler les travailleurs. Les contraintes qu'ils subissent n'ont jamais été aussi pesantes, et les nouvelles technologies sont mises à profit pour exercer un contrôle de plus en plus serré et de plus en plus individualisé comme l'a bien montré Thomas Coutrot⁵ à partir d'un large ensemble d'enquêtes et d'études de terrain. Le postulat, pourtant essentiel, selon lequel on assisterait à une « dissolution des lignes de partages entre capital et travail homogène ou entre qualifiés et non qualifiés » n'a donc aucun fondement empirique.

Le capitalisme contemporain se caractérise en réalité par une dualité dans la dynamique de l'emploi. Les effectifs employés croissent en effet par les deux bouts : d'un côté, les effectifs des « travailleurs cognitifs » croissent très rapidement, mais la masse des emplois créés se retrouvent dans les emplois peu qualifiés du commerce et des services aux personnes. Cette structure est particulièrement nette aux Etats-Unis qui devraient être la terre d'élection de ce nouveau capitalisme.

Cette dualité saute encore plus aux yeux si l'on examine la situation au niveau mondial . Comme le note d'entrée El Mouhoub Mouhoud dans sa contribution⁶ au livre coordonné par Vercellone : « à ce processus centrifuge de répartition mondiale des activités économiques s'oppose un mouvement de polarisation des activités au profit essentiellement des zones développées de la Triade. Cette polarisation est particulièrement marquée pour ce qui concerne les activités intensives en connaissance ». Si l'on raisonne au niveau de la planète, « une certaine diversité des trajectoires est perceptible au niveau des nations, des territoires, des secteurs et des firmes. En particulier, les logiques de production tayloriennes semblent avoir trouvé une seconde jeunesse au travers de la diffusion d'un certain nombre d'innovations technologiques et organisationnelles. Une dualité est perceptible au sein du système productif entre une logique productive "cognitive" et une logique productive "taylorienne flexibilisée". Ces deux logiques productives ont des conséquences distinctes sur la localisation des activités économiques et appellent des stratégies de développement des territoires différenciées. »

³ Maurizio Lazzarato et Antonio Negri, « [Travail immatériel et subjectivité](#) », *Futur antérieur* n°6, 1991.

⁴ dans sa contribution à l'ouvrage collectif qu'il a dirigé : Carlo Vercellone (dir.), *Sommes-nous sortis du capitalisme industriel ?*, La Dispute, 2003.

⁵ Thomas Coutrot, *Critique de l'organisation du travail*, La Découverte, « Repères », 1999.

⁶ El Mouhoub Mouhoud, « Division internationale du travail et économie de la connaissance » dans Vercellone, ouvrage cité.

L'à-peu-près et le n'importe quoi

Le courant du capitalisme cognitif est très représentatif d'une méthode consistant à vouloir être moderne et novateur à tout prix, en prenant donc le risque de monter en épingle un aspect de la réalité sociale étudiée. Une telle entreprise s'accompagne en général d'un certain éclectisme consistant à mobiliser tout de qui peut aller dans le sens de la nouveauté. Il est évidemment plus gratifiant d'adopter la posture du grand initié annonçant au commun des mortels les révolutions qui se déroulent sous ses yeux et dont ils ne savent pas prendre toute la mesure. On pourrait ironiser en évoquant le point de vue de ces travailleurs pauvres, soumis à une précarité et à une misère tout aussi moderne qu'Internet, et qui n'ont pas réalisé que nous étions dorénavant installés dans une société de l'immatériel et du primat de la connaissance. Mais ce serait une position symétrique tendant à nier ou à annuler par une autre la réalité des transformations à l'œuvre. Le plus difficile est d'adopter une analyse dialectique qui vise à évaluer correctement la portée de ce qui est neuf tout en examinant si ce neuf ne reproduit pas du vieux et même du très vieux. Par certains côtés en effet, les transformations du rapport salarial nous ramènent à un capitalisme pré-industriel où la classe ouvrière n'était pas pleinement constituée. Le point de vue juste nous semble précisément celui-là : la modernité capitaliste permet de reproduire les formes les plus anciennes de l'asservissement salarié.

L'éclectisme du courant cognitiviste se retrouve dans ses sources d'inspiration, parmi lesquelles Moulrier Boutang cite par exemple Aglietta⁷ ou Rifkin⁸. Or, ces deux auteurs accumulent les démentis pratiques et leurs constructions théoriques pâtissent d'une obsolescence accélérée. Rifkin est l'un des inventeurs de la thèse de la « fin du travail » et Aglietta le créateur du « capitalisme patrimonial ». La thèse de la fin du travail extrapole les gains de productivité réalisés dans les secteurs de pointe, pour en déduire que le travail devient une espèce en voie de disparition, de telle sorte que l'objectif de plein-emploi devient une utopie réactionnaire et qu'il faut réfléchir sur une notion de pleine activité et proposer un revenu universel. Pas de chance : la période d'embellie 1997-2001 a donné lieu à de nombreuses créations d'emplois (10 millions en Europe) qui ont conduit à discuter à nouveau des conditions de possibilité de plein emploi. Certes, la réduction du temps de travail s'est mal passée en France, et le retournement de conjoncture a fait repartir le chômage à la hausse, mais cette période a fait pressentir la possibilité, sous certaines conditions, de créer des emplois en répartissant entre toutes et tous les heures de travail effectuées, au lieu de se résigner à un éternel déficit d'emploi.

Les théorisations d'Aglietta n'ont pas mieux résisté au retournement à la baisse du taux de profit aux Etats-Unis et au creusement de leur déficit extérieur, qui ont montré qu'il n'existait pas de productivité cognitive intrinsèque et que la nouvelle économie ne pouvait s'étendre au reste de l'économie mondiale, puisqu'elle reposait justement sur une capacité très particulière des Etats-Unis à drainer des capitaux. De manière générale, le retournement boursier a porté un coup sévère à la thèse du capitalisme cognitif en montrant que le capitalisme contemporain n'avait en rien réussi à inventer un moyen de s'affranchir de la loi de la valeur.

Enfin, une certaine fascination technologique imprègne ces analyses et court-circuite la réflexion sur le modèle social d'ensemble qui en découle. Tout se passe comme si ce modèle était dérivé de la technologie de manière univoque. On a là une résurgence de ce qu'il y a eu de pire dans un marxisme vulgaire oubliant l'ambivalence des technologies. Les réseaux, Internet, la communication sont des prouesses techniques, mais qui peuvent sous-tendre la meilleure ou la pire des sociétés.

⁷ Michel Aglietta, *Le capitalisme de demain*, Note de la Fondation Saint-Simon, 1998.

⁸ Jeremy Rifkin, *L'âge de l'accès*, Pocket, 2000.

Théorie critique ou néo-régulationnisme ?

La théorie du capitalisme cognitif repose sur un contresens fondamental. Elle envisage une nouvelle phase du capitalisme dotée d'une logique spécifique et de nouvelles lois, en particulier dans la détermination de la valeur. Fascinée par son objet, l'école cognitive prête ainsi au capitalisme contemporain une cohérence dont il est bien loin de disposer et se situe à sa manière dans une certaine logique régulationniste qui postule une infinie capacité du capitalisme à se rénover. Par bien des aspects, le dernier livre d'André Gorz⁹, *L'immatériel* est une discussion critique de ce point de vue et un approfondissement des limites historiques du mode de production capitaliste. Une phrase de Gorz résume à merveille sa position, que nous partageons pleinement : « le capitalisme cognitif, c'est la contradiction du capitalisme ». Les mutations technologiques actuelles sont un révélateur et montrent que ce mode de production est « parvenu dans son développement des forces productives à une frontière, passé laquelle il ne peut tirer pleinement partie de ses potentialités qu'en se dépassant vers une autre économie ».

Pourtant, la théorie du capitalisme cognitif se réclame de Marx, et particulièrement de ces pages des *Grundrisse* où il parle de *general intellect*¹⁰. Nous avons déjà discuté cette lecture à notre sens fautive¹¹ mais des contributions plus récentes permettent de mieux identifier l'erreur fondamentale sur laquelle repose cette interprétation. Le capital, explique Marx, « donne vie à toutes les puissances de la science et de la nature, comme à celles de la combinaison et de la communication sociales pour rendre la création de richesse indépendante (relativement) du temps de travail qui y est affecté ». On dirait une anticipation géniale du capitalisme cognitif et les cognitivistes utilisent évidemment cette référence comme l'annonce prémonitoire d'un nouveau mode de fonctionnement du capitalisme. Mais c'est un contresens absolu. Car ce n'est chez Marx que l'un des termes d'une contradiction. En effet, le capital persiste à vouloir « mesurer au temps de travail ces gigantesques forces sociales ainsi créées, et les emprisonner dans les limites qui sont requises pour conserver comme valeur la valeur déjà créées ». Le capital cherche à instrumentaliser les « forces productives et les relations sociales » comme « des moyens de produire à partir de la base bornée qui est la sienne ». Or, il se trompe : « en fait elles sont les conditions matérielles pour faire sauter cette base ».

Marx pointe ici la profondeur de la contradiction entre socialisation des forces productives et marchandise alors que les cognitivistes font de cette socialisation cognitive le principe d'un nouveau capitalisme. La conclusion que Marx en tire quant à lui est que, pour sortir de cette contradiction, « il faut que ce soit la masse ouvrière elle-même qui s'approprie son surtravail ». Et c'est seulement « lorsqu'elle a fait cela » (autrement dit la révolution sociale) que l'on en arrive au point où « ce n'est plus alors aucunement le temps de travail, mais le temps disponible qui est la mesure de la richesse ».

Pour les cognitivistes, c'est à l'intérieur même du capitalisme que le temps de travail peut cesser d'être la mesure de la richesse. Ainsi, selon Vercellone, l'importance du savoir et du non-travail en général ont pour effet de remettre d'ores et déjà en cause « la théorie de la valeur selon laquelle le temps de travail immédiat consacré directement à une activité de production matérielle est la principale source productive du travail humain ». La matérialité de la production n'a jamais été dans la conception marxiste un critère de définition de la marchandise, mais l'essentiel n'est pas dans cette bourde stalinoïde. Gorz cite une série d'affirmations encore plus catégoriques qui révèle une confusion plus fondamentale entre

⁹ André Gorz, *L'immatériel*, Galilée, 2003.

¹⁰ Karl Marx, *Manuscrit de 1857-1858 « Grundrisse »*, Editions sociales, 1980, tome 2, p.192-197.

¹¹ Michel Husson, « Communisme et temps libre », *Critique communiste* n°152, 1998.

« valeur comme valeur d'échange, monétaire et marchande » et valeur au sens de « richesse ». Ainsi, pour Bernard Paulré, « la valeur est principalement issue du changement et de l'innovation » ; Moulier Boutang enfonce encore plus ce clou théorique en proposant de définir le capitalisme cognitif comme un « régime d'accumulation dans lequel l'objet de l'accumulation est principalement constitué par la connaissance qui devient la ressource principale de la valeur et qui devient le lieu principal du procès de valorisation ».

Or, c'est le capital (pas ses analyses marxistes) qui confine l'économie à la sphère de la valeur d'échange, où la valeur-richesse n'est là que comme un moyen. Et c'est bien sa faiblesse majeure que d'avoir de plus en plus de mal à donner une forme marchande à des valeurs d'usage nouvelles, immatérielles et potentiellement gratuites. Gorz pointe bien l'erreur commise à traiter ces innovations liées à l'« économie de la connaissance » comme « la nouvelle forme du capitalisme », parce que cette attitude « masque son potentiel de négativité ».

Forcenés du travail ?

« Les économistes "contre la pensée unique", la plupart des "conseillers scientifiques" d'ATTAC, la fondation Copernic, les intellectuels socialistes et communistes, une partie des verts, les révolutionnaires des différents trotskismes, nous ont concocté une nouvelle pensée néo-socialiste et néo-marxiste dont le mot d'ordre est le suivant : "Hors du salariat point de salut". Nous pensons au contraire que depuis 68 s'est ouverte une nouvelle phase politique comparable à la sortie de l'esclavage : la possibilité de fonder la production et la reproduction de l'humanité sur autre chose que le travail salarié. Nous restons fidèles au défi politique de l'abolition du salariat. Ce n'est ni une utopie, ni un mot d'ordre, ni un programme, mais tout simplement un chemin que des millions d'hommes ont commencé à emprunter depuis longtemps (de façon choisie ou imposée) ».

A cette polémique subtile¹², nous opposerions volonté ce slogan : « tous salariés, pour abolir le salariat ». C'est une discussion que nous avons déjà eu l'occasion de mener¹³ pour dire qu'il est vain de vouloir subvertir le capitalisme en lui opposant la revendication d'un revenu garanti, si on lui abandonne la maîtrise de la production marchande. Notre axe de subversion est celui de la réduction du temps de travail, qui permet à tous et à toutes de travailler, mais en travaillant moins. C'est la conclusion logique de l'analyse de Marx où, soit dit en passant, on aurait du mal à trouver des préfigurations de l'idée de revenu garanti. Le point d'application d'une telle stratégie est l'exigence d'un retour au plein-emploi par des embauches proportionnelles à la baisse du temps de travail. Le contrôle sur l'emploi exercé avec l'interdiction des licenciements, la réduction du temps de travail et la redéfinition du statut de salarié, est une incursion sur le terrain de la propriété qui va au cœur des choses, bien plus que l'allocation d'un revenu qui ne touche pas aux rapports sociaux fondamentaux. Ce processus n'a rien de linéaire. Il peut s'essouffler, mais sa logique tend vers une expropriation de fait.

Dans la société du temps libre, tout le monde contribue à la création de richesse et dispose à ce titre d'un revenu élevé. La citoyenneté est pleinement réalisée sous forme de droits sociaux élargis, et les gains de productivité liés aux nouvelles technologies sont universellement réparties sous forme de revenus socialisés non monétaires, de revenus du travail et de temps libre, dans des proportions que cette société choisit de manière souveraine. Dans ce schéma stratégique, les mesures d'urgence visant à augmenter les minima sociaux et à éviter un processus d'appauvrissement social ont évidemment toute leur place. Mais ils ne sont pas un substitut à la transformation des rapports de travail (même les

¹² Maurizio Lazzarato, « [Garantir le revenu : une politique pour les multitudes](#) », *Multitudes* n°8, 2002.

¹³ Thomas Coutrot et Michel Husson (2001), [Avenue du plein-emploi](#), Attac/Mille et une nuits.

moins « cognitifs »). Le fossé croissant entre les travailleurs cognitifs et ceux qui ne le sont pas, entre ceux qui ont un emploi et ceux qui en sont privés, n'est pas pris comme une tendance moderne à laquelle le revenu garanti permettrait de parer à titre compensatoire.

Les ambiguïtés du revenu garanti

Pour les cognitivistes, le revenu garanti est le projet adéquat à la nouvelle phase du capitalisme, et le levier de la transformation sociale dont doivent s'emparer les multitudes¹⁴. On ne discutera pas à nouveau cette assertion, pour examiner les modalités pratiques d'une telle garantie de revenu. Dans l'ouvrage collectif qu'il a dirigé, Vercellone nous reproche de rejeter le revenu social garanti « dans le monde obscur des utopies sans lendemain » parce qu'il représenterait 30 % du PIB. Vercellone a le droit de penser que le projet de Keynes « présente aussi de nombreuses analogies avec l'analyse que Marx, dans les Grundrisse, effectue de la tendance vers le stade du *General Intellect* » mais il ne fera pas de nous des Michel Rocard. Voici ce que nous écrivions : « s'il s'agit d'un revenu garanti "suffisant", comme le propose André Gorz, c'est-à-dire de l'ordre de 4000 à 5000 F par mois et par personne (enfant et adulte), et sans supprimer la sécurité sociale, alors oui il peut s'agir d'un instrument de libération (hors) du travail : mais cela suppose une redistribution radicale des revenus (2 400 milliards de francs à financer, soit 30 % du PIB !). Est-ce plus facile à réaliser qu'une "bonne" réduction du temps de travail créatrice d'emplois ? On peut en douter : si l'on part du postulat que "l'emploi c'est fini", on se prive d'un important terrain de lutte, celui de l'entreprise et du rapport capital-travail, qui a toujours été - et continue largement d'être - central dans la construction des rapports de force sociaux. »

On peut prolonger ce débat, puisque Vercellone reprend à son compte la proposition de René Passet, ainsi formulée : « tout Français de plus de vingt ans bénéficie d'une allocation annuelle égale au seuil de pauvreté et tout individu de moins de vingt ans d'un revenu égal à la moitié de celui-ci »¹⁵. Si on actualise pour l'année 2001 les chiffres de Passet (40 000 F par an) qui portent sur 1996, et si on les convertit en euros, le coût total de l'allocation universelle ainsi calibrée est de 370 milliards d'euros, ce qui représente un peu plus d'un quart de PIB, et un peu moins que le projet de Gorz.

A moins de s'en tenir à un discours idéologique, il faut se poser la question du financement. René Passet propose de recycler « les économies découlant de la suppression de la partie du système de protection actuel avec laquelle la garantie de revenu ferait double emploi ; essentiellement, selon la classification française, les allocations de maternité-famille, emploi, vieillesse-survie, mais non santé-maladie, qui serait maintenue ». Cela couvre environ les trois quarts des sommes à trouver (voir tableau 1), et le reste pourrait être étalé dans le temps en redistribuant la nouvelle valeur créée par la croissance.

Tableau 1. Les comptes de la protection sociale en 2001

Prestation	milliards d'euros	% du total
Logement-pauvreté	18,4	4,4 %
Maternité-famille	42,2	10,1 %
Chômage	27,5	6,6 %
Vieillesse-survie	183,7	44,0 %
Santé	145,7	34,9 %
Total	417,5	100,0 %

source : Drees¹⁶

¹⁴ C'est d'ailleurs le seul, en tout cas dans Michael Hardt et Antonio Negri, *Empire*, Exils, 2000.

¹⁵ René Passet, *L'illusion néo-libérale*, Fayard, 2000.

¹⁶ Drees, « [Les comptes de la protection sociale en 2001](#) », *Etudes et résultats* n°196, 2002.

Ce projet ne tient pas la route. D'abord, la réponse consistant à dire « on étale dans le temps » fait tomber la muraille de Chine que l'on voulait dresser entre la version subversive du revenu garanti et la version néolibérale à 20 000 francs par an. Mais surtout le recyclage des transferts sociaux n'est pas acceptable, et il est assez étonnant que ni Passet, ni Vercellone, qui le reprend à son compte, ne s'en aperçoivent. C'est pour l'essentiel un énorme transfert au détriment des retraités. Après la réforme, toutes les pensions versées se situeraient au niveau du seuil de pauvreté. Actuellement, les 12 millions de personnes de plus de 60 ans reçoivent aujourd'hui 184 milliards d'euros de prestations vieillesse, soit 12,5 % du PIB. Après la réforme, elles ne toucheraient plus que l'allocation universelle (environ 7400 euros annuels) et la prestation reçue serait en moyenne divisée par deux. C'est donc un transfert de près de 100 milliards d'euros qui est ainsi opéré. Seuls les retraités bénéficiant d'autres ressources que leur pension auront un revenu dépassant le seuil de pauvreté. Nous mettons au défi Passet et Vercellone de défendre un tel projet dans le débat actuel sur les retraites, parce qu'il est en opposition directe avec les axes de la mobilisation sociale.

On peut faire la même remarque pour les chômeurs dont aucun ne recevrait plus désormais d'allocation supérieure au seuil de pauvreté. Les partisans de cette position au sein du mouvement des chômeurs auraient bien du mal à la défendre, si seulement ils quittaient le terrain du discours abstrait. Le bilan pour la rubrique maternité-famille est plus compliqué à établir dans la mesure où les moins de 20 ans reçoivent une demi-allocation, sans que l'on sache si les parents peuvent l'utiliser ou s'il s'agit d'un livret d'épargne dont le jeune pourra disposer le jour de ses vingt ans.

Une profonde ambiguïté pèse en ce qui concerne les femmes. Il est d'ailleurs frappant de constater combien la littérature cognitive n'introduit pratiquement jamais la dimension de genre et ne réfléchit pas sur les spécificités du travail des femmes. Cela provient sans doute d'une tendance exacerbée à la conceptualisation : on ne parle pas plus des femmes que l'on ne parle des travailleurs concrets dont on se contente d'extraire l'archétype cognitif. Mais il y a une autre raison à cet oubli, c'est que la question du droit à l'emploi des femmes fait apparaître de manière particulièrement sensible les contradictions du discours cognitiviste. Si le travail salarié n'est rien d'autre qu'un esclavage, alors les femmes devraient d'abord se féliciter d'en être écartées et exiger ensuite un revenu garanti comme contrepartie de leur activité sociale. Mais comment ne pas voir que ce raisonnement heurte de plein front les aspirations égalitaires des femmes en matière d'emploi ? Leur verser une allocation pour que, ou parce qu'elles ne travaillent pas, voilà un projet qui n'est pas spécialement progressiste, et le revenu garanti se met à ressembler au très douteux salaire maternel¹⁷.

Quel levier pour la transformation sociale ?

Si on élargit la perspective, on s'aperçoit que le discours cognitiviste manque de cohérence immédiate mais aussi que son projet s'évapore si on pousse à la limite son raisonnement. Les mutations technologiques ont pour effet que l'on travaille de moins en moins, et que l'on travaille en faisant autre chose, en se formant et en communiquant. Dans une pure société d'abondance où la richesse coulerait librement des réseaux et des automatismes, on pourrait la distribuer de manière totalement déconnectée du travail qui aurait d'ailleurs disparu. Notons au passage que dans ce paradis, il n'y a même plus à garantir le revenu puisque l'abondance règne. Utopie absurde, c'est très vrai. Nous n'en sommes pas là : il faut encore une dépense de travail minimale. La communication nourrit mal son homme, et il faudra bien cultiver (en réseaux ?) quelques hectares de terre pour produire un peu de blé et de raisins. Il existe sur Internet des sites médicaux très sophistiqués mais ils ne soignent pas vos

¹⁷ Anne Eydoux et Rachel Silvera, « [De l'allocation universelle au salaire maternel, il n'y a qu'un pas à ne pas franchir](#) », dans Thomas Coutrot et Christophe Ramaux (eds), *Le bel avenir du contrat de travail*, Syros, 2000.

caries. Les intermittents du spectacle, parfois présentés comme les archétypes du nouveau statut de travailleur¹⁸, échangeront leur activité contre d'autres formes de travail, par exemple celle qui consiste à construire des salles de spectacle.

Comment se fait alors la jonction entre ces deux questions : la répartition du revenu, d'un côté, la répartition du travail social de l'autre ? La proposition d'un revenu garanti sans contrepartie ne résout pas cette seconde question et ne peut pas non plus apporter de réponse à la première. S'il n'existe aucune contrepartie, alors une fraction de la population décidera logiquement de ne pas travailler à moins de postuler un degré de conscience sociale qui ne peut être qu'un aboutissement souhaitable mais qu'il serait dangereux de poser en préalable. Pour convaincre une partie des bénéficiaires de revenu garanti de travailler, il faudra leur offrir une rémunération plus élevée. Mais qui en décide : les propriétaires privés du capital, les collectifs de citoyens, une délibération d'ensemble de la société ? Si on ne répond pas à ces questions, on ouvre la voie à une société dualiste avec, d'un côté, les exclus du travail touchant le revenu garanti et, de l'autre, une couche de salariés disposant d'un emploi et à ce titre d'un revenu supérieur. C'est pourquoi la revendication d'un emploi pour tous est la seule base possible d'un socialisme démocratique fondée sur un principe d'échange généralisé entre la société et l'individu : l'apport de l'individu à la société fonde la réalité des droits dont il dispose. Le droit à l'emploi effectif équivaut à la démarkandisation de la force de travail. L'esclavage salarié ne peut pas reculer tant que des non-esclaves sont payés à ne rien faire, il faut que les gains de productivité soient consacrés prioritairement à fabriquer du temps libre pour tout le monde.

Il y a enfin, dans le projet de revenu garanti, une tendance absurde à étendre le champ des transactions marchandes, puisque « le caractère liquide de ce revenu, donc non affecté »¹⁹ est clairement affirmé. Voilà une nouvelle incohérence : si le capitalisme cognitif met une idée à l'ordre du jour, c'est bien celle de gratuité. Or, ses théoriciens s'empressement de demander plus de flux monétaires. Tout progrès social passe pourtant par un degré de socialisation accru, qui est une démarkandisation, et potentiellement une démonétisation. Les fameux prélèvements obligatoires qui constituent la cible des néolibéraux recouvrent par exemple l'éducation et la santé, l'une et l'autre gratuites en principe. Un projet progressiste viserait à rétablir et à étendre le champ de la gratuité, à élargir les droits sociaux garantis sous forme de libre mise à disposition. Les tenants du capitalisme cognitif proposent paradoxalement aux « multitudes » de parcourir le chemin inverse avec l'instauration d'un revenu garanti sous forme monétaire et individuelle qui se substitue de fait à la mobilisation pour une réduction radicale du temps de travail. Aux approximations théoriques, ils ajoutent ainsi une orientation stratégique qui a pour effet de désertier le cœur des rapports d'exploitation. Tel est sans doute notre principal désaccord avec cette école.

¹⁸ Pierre-Michel Menger, *Portrait de l'artiste en travailleur : métamorphose du capitalisme*, Le Seuil, 2003.

¹⁹ Yann Moulier Boutang, « [L'autre globalisation : le revenu d'existence inconditionnel, individuel et substantiel](#) », *Multitudes* n°8, 2002.